

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL



**ORDINAIRE**

**DU 10/09/2024**

Le 10/09/2024 à 14 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, le maire.

Présents : Jean Paul ANTONA, Céline BATTISTI POGGI, François-Joseph FOTI, Lucien LACOMBE, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Absents : Henri ANTONA (excusé), Jacques ETTORI PERETTI, Olivier FRANCESCHI, Alexandre PERETTI, Julien PERETTI.

Le quorum est atteint.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire(s) de séance : Jean Paul ANTONA

## Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du conseil municipal du 11/06/2024
2. Créations de postes (D34/2024)
3. Lancement d'une procédure bien sans maître sur la parcelle B281 (D35/2024)
4. Modification du tableau des cadences d'amortissement BPM49 (D36/2024)
5. Demande de subvention pour la création de deux poteaux incendie allée du maquis à PORTIGLIOLO (D37/2024)
6. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de zmel sur la commune (D38/2024)
7. Attribution du marché de travaux pour le centre culturel (D39/2024)
8. Demande de subvention pour une mission AMO dans le cadre d'un projet de travaux (D40/2024)
9. Délibération modificative budgétaire BP M57 2024
10. Questions diverses

Retour sur la session du 11/06/2024. Le procès-verbal est adopté.

## **D34/2024 : Créations de postes**

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le Président de séance (PDS) expose aux conseil municipal que des agents peuvent bénéficier d'une promotion interne et qu'afin de le permettre il convient de créer les postes nécessaires.

Après avoir donné les identités des agents et expliquer leur parcours professionnel, le conseil municipal vote à l'unanimité pour la création des postes suivants :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (35h), à compter du 01/12/2024
- 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (35h), à compter du 31/12/2024

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (35h), à compter du 01/12/2024

**D35/2024 : Lancement d'une procédure bien sans maître sur la parcelle B281**

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le PDS expose au conseil municipal son projet d'ouvrir une route pour désenclaver le hameau d'A CAMPESTRA et rejoindre la RD 55A. Afin de mener à bien ce projet, il conviendrait de passer sur la parcelle B281. Cependant, les recherches effectuées par le GIRTEC, à la demande de la commune sur le bien situé lieu-dit SILA n'ont pas permis d'identifier avec certitude ni d'héritiers, ni d'ayants droits ;

Les communes peuvent acquérir des biens immobiliers dont le propriétaire est inconnu ou dont le propriétaire est connu mais décédé depuis plus de 30 ans, sans héritiers, ou en laissant des héritiers n'ayant pas accepté la succession, par une procédure de bien sans maître, à condition que le conseil municipal approuve le principe.

La proposition est acceptée à l'unanimité des présents.

**D36/2024 : Modification du tableau des cadences d'amortissement BPM49**

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le PDS explique qu'il convient de mettre à jour le tableau des amortissements du budget M49, en y intégrant une ligne pour les poteaux d'incendie, dont la durée d'immobilisation serait de cinq ans. La proposition est acceptée à l'unanimité des présents.

**D37/2024 : Demande de subvention pour la création de deux poteaux incendie allée du maquis à PORTIGLILO**

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le PDS rappelle que le maire assure la défense extérieure contre l'incendie sur son territoire de compétence et qu'à ce titre, la commune a fait réaliser un document de planification et d'analyse comparative des zones à renforcer, qui identifie notamment une zone de renforcement (ZR5) nécessitant l'implantation de deux poteaux incendie le long de l'allée du maquis à PORTIGLILO ;

Le PDS donne lecture d'un devis dressé par l'entreprise SET, en date du 04/06/2024, pour la réalisation d'une antenne PVC et la pose de deux poteaux, qui s'élève à 148 712.20 € H.T.

Le PDS propose de demander un financement pour ces travaux, dans le cadre du fonds vert – AXE 2 : Prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation – édition 2024.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

• ETAT – fond vert axe 2 (80 % du montant H.T.) :	118 969.00
• Part communale (20 % H.T.) :	29 743.20
• TOTAL HT	148 712.20

La proposition est acceptée à l'unanimité des présents.

**D38/2024 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de zmel sur la commune**

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le PDS rappelle la procédure en cours de passation d'un marché d'études pour la mise en place de zones de mouillage et d'équipements légers le long du littoral communal. Un appel d'offre a été lancé au niveau européen, et deux offres ont été déposées. Après analyse des offres et avis de la commission d'appel d'offres, il est proposé d'attribuer le marché à :

ICTP  
254 Corniche Fahnstock  
06700 SAINT LAURENT DU VAR  
SIRET n° 434 363 826 00067

- Lot 02 Chantier / Démolitions / Gros-œuvre
- Lot 03 Aménagements extérieurs et paysagers
- Lot 04 Charpente / Couverture
- Lot 06 Menuiseries extérieures bois
- Lot 08 Chauffage / Ventilation
- Lot 12 Menuiseries intérieures / Mobilier

Le conseil municipal valide les choix à l'unanimité.

**D40/2024 : Demande de subvention pour une mission AMO dans le cadre d'un projet de travaux**

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le PDS expose son projet de construire un bâtiment sur la parcelle B608 au village. Pour y parvenir, il souhaite organiser un concours d'architecte. La procédure étant complexe, il propose de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage, dont une partie de la mission pourrait être subventionnée selon le plan de financement suivant :

• ETAT – FNDAT (80 % du montant H.T.) :	31 016.00
• Part communale (20 % H.T.) :	7 754.00
• TOTAL HT	38 770.00

La proposition est acceptée à l'unanimité des présents.

**D41/2024 : 9. Délibération modificative budgétaire BP M57**

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le PDS explique qu'il s'agit de petits ajustements liées à des questions de nomenclature budgétaire et des montants saisis à corriger.

La proposition est acceptée à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES

Le PDS explique qu'une procédure est en cours pour choisir une entreprise qui referra une partie du mur de soutènement le long de l'avenue Jean MURZI. L'appel d'offre se termine fin septembre.

M. René MAILLET demande où en est le projet d'héliport au village de COTI. Le PDS répond que les aménagements récents permettent à un hélicoptère de se poser.

M. Dominique PELLETIER souhaite avoir des précisions sur la procédure en cours de verbalisations de plusieurs bateaux en juin 2023 sur la commune. Le PDS répond, qu'il a eu de très bon retour d'un avocat qui défendait plusieurs clients concernés par cette procédure. Il est trop tôt pour dire si le procureur statuera de la même manière pour l'ensemble des plaintes déposées par la préfecture. Il sera certainement possible à ceux qui n'auront pas eu gain de cause de faire appel.

M. Dominique PELLETIER souhaite également savoir quelles mesures compte prendre le SIVOM DE LA RIVE SUD, suite à la fuite du dispositif d'assainissement du restaurant CHEZ MICO. Le PDS répond que dans l'immédiat des travaux ont été réalisés pour réparer les drains et les réseau, mais qu'il est envisagé à moyen terme la pose d'une micro station, qui pourrait servir, dans le cadre du projet d'aménagement de l'arrière plage de PORTIGLIOLO.

Plus personne ne désirant prendre la parole, le PDS clôt la séance.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal. les jour, mois et an que dessus.

LE PRESIDENT DE SEANCE



LE SECRETAIRE DE SEANCE



Le PDS précise qu'il s'agit d'un marché à tranches et qu'il conviendra d'obtenir toutes les autorisations nécessaires, ainsi que des financements, pour affermir la tranche conditionnelle et les options.

La proposition est acceptée à l'unanimité des présents.

### D39/2024 : Attribution du marché de travaux pour le centre culturel

Présents : 10 Absents : 5 Ont donné pouvoir : 0

Le PDS rappelle les mesures de publicité et explique que la commune a reçu :

- Lot 01 Désamiantage : DEUX OFFRES
- Lot 02 Chantier / Démolitions / Gros-œuvre : DEUX OFFRES
- Lot 03 Aménagements extérieurs et paysagers : AUCUNE OFFRE
- Lot 04 Charpente / Couverture : UNE OFFRE
- Lot 05 Façades : DEUX OFFRES
- Lot 06 Menuiseries extérieures bois : DEUX OFFRES
- Lot 07 Sanitaires : TROIS OFFRES
- Lot 08 Chauffage / Ventilation : UNE OFFRE
- Lot 09 Électricité : DEUX OFFRES
- Lot 10 Plâtrerie / Isolation : DEUX OFFRES
- Lot 11 Chapes / Revêtements : DEUX OFFRES
- Lot 12 Menuiseries intérieures / Mobilier : DEUX OFFRES
- Lot 13 Peinture / Nettoyage : DEUX OFFRES

Puis, il donne par lot l'ensemble des offres et les raisons pour lesquelles il est possible de retenir une offre ou de déclarer un lot infructueux. Son explication se fonde sur l'analyse des offres réalisée par le Maître d'œuvre LUKAS FLORENT ARCHITECTE.

Ainsi il est possible d'attribuer :

Lot 01 Désamiantage PRIX H.T. : 17 600.88 €	SAS BERNARDINI BTP Zone Artisanale de Caldaniccia – Lot N°6 20167 Sarrola-Carcopino Siret : 340 736 586 00025
Lot 05 Façades PRIX H.T. : 25 500.00 €	SAS SUD'ETANCH Lieu-dit Bacciochi - Route de Mezzavia 20090 Ajaccio Siret : 439 567 876 00032
Lot 07 Sanitaires PRIX H.T. : 15 209.00 €	SARL PCV2A Lieu-dit FAVAGIOLO - Zone Artisanale de Caldaniccia - 20167 Sarrola-Carcopino Siret : 517 748 646 00034
Lot 09 Électricité PRIX H.T. : 37 710.00 €	SARL ELECTRICITE GENERALE D'AJACCIO Rue Nicolas Peraldi - 20090 AJACCIO Siret : 301 075 214 00025
Lot 10 Plâtrerie / Isolation PRIX H.T. : 18 518.05 € H.T.	SAS SUD'ETANCH Lieu-dit Bacciochi - Route de Mezzavia 20090 Ajaccio Siret : 439 567 876 00032
Lot 11 Chapes / Revêtements PRIX H.T. : 27 019.96 €	SAS SUD'ETANCH Lieu-dit Bacciochi - Route de Mezzavia 20090 Ajaccio Siret : 439 567 876 00032
Lot 13 Peinture / Nettoyage PRIX H.T. : 8 268.34 €	I MAESTRI Villa Michaud Chemin de Biancarello 20090 Ajaccio Siret : 393 628 128 00026

Et de déclarer infructueux les lots suivants :